

COMMUNE DE LUTRY

DIRECTION DE POLICE

TAXES ET EMOLUMENTS

Foires et marchés	MONTANTS CHF
Inscription au registre communal	gratuit
Visas divers	5.-
Forfait pour contrôles sur le marché	
➤ Forfait annuel	250.-
➤ Forfait au m <sup>2</sup>	10.-
Stand de bienfaisance	gratuit
Stand politique	gratuit
Stand politique lors de récolte de signatures	gratuit
Homme-sandwich - tarif journalier	politique et bienfaisance : gratuit commercial : 20.-
Vente de sapins de Noël et articles assimilés	gratuit
Musicien, tarif journalier	8.-
Forfait raccordement électrique	gratuit
Véhicule publicitaire, tarif journalier	50.-

**Utilisation du domaine public par commerçant établi**

Kiosque mobile	gratuit
Tourniquet-présentoir mobile (affichages menus), taxe annuelle	20.-
Terrasse, m <sup>2</sup> , taxe annuelle (café-restaurant, débit de boissons)	15.-
Colportage, métier ambulant	20.-

### Anticipation sur le domaine public

Fouille - tarif journalier	12.-
Permis de fouille ou taxe de base	15.-
Dépôt de garantie	12.- m <sup>2</sup>
Chantier sur DP, par jour	gratuit
Chantier sur DP, par semaine	gratuit
Benne, machine de chantier, par jour	5.-
Stationnement caravane, roulotte de chantier, par jour	min. 50.- + 15.-/jour

### Signalisation - location

Signal, par pièce, par jour	4.-
Triopan, par jour	20.-
Flash, par jour	10.-
Vauban / barrière, par pièce, par jour	5.-
Pose et dépose signalisation	gratuit
Plan de signalisation pour chantier	20.-
Plan de signalisation pour manifestation	20.-
Mise en place de produit absorbant (produit et main d'œuvre)	70.-
Pose sabot immobilisation véhicule	70.-

### Taxi

Concession A	
➤ société domiciliée à Lutry, par véhicule (taxe annuelle)	800.-
➤ société domiciliée hors Lutry, par véhicule (taxe annuelle)	1'000.-
Concession B	
➤ société domiciliée à Lutry, par véhicule (taxe annuelle)	600.-
➤ société domiciliée hors Lutry, par véhicule (taxe annuelle)	800.-

### Police administrative

Préavis pour manifestation à caractère commercial et professionnel, <u>à déduire de l'autorisation finale</u>	100.-
Délivrance d'autorisation pour manifestation à caractère commercial et professionnel	150.-
Permis temporaire, pour société locale	50.-
Permis temporaire, pour société non locale	250.-
Loto - Tombola	selon arrêté d'imposition
Enquête administrative	200.-
Contrôle sonomètre et laser	150.-
Rapport y relatif	150.-
Contrôle par agent et par heure	70.-
Utilisation de l'appareil seul	40.-
Contrôle dans manifestation spéciale	100.-

### Loi sur l'économie

Contrôle, par heure	80.-
Rédaction de rapport de renseignement pour autorités diverses, par rapport	200.-
Délivrance de patente pour appareil automatique (5 ans)	50.- à 150.-
Appareil automatique - Autorisation globale pour grande société (5 ans)	100.- à 400.-
Appareil automatique - renouvellement (5 ans)	40.- à 140.-
Appareil automatique - renouvellement global (5 ans)	80.- à 300.-
Surveillance (préavis, courrier, convocation, attestation, avertissement, inspection (1 journée)	max. 800.-
Surveillance idem 1/2 journée (4 heures)	max. 500.-
Surveillance moins d'une demi journée	max. 300.-
Inscription au registre des entreprises	gratuit
Registre des entreprises, accès aux données	tarif cantonal
Commerce d'occasion, octroi d'autorisation (valable 5 ans)	300.- à 400.-
Commerce d'occasion, modification	50.-
Commerce d'occasion, renouvellement (5 ans)	200.- à 300.-

### Procédé de réclame – publicité

Montant de base – autorisation	20.-
Banderole publicitaire, par manifestation, par jour	2.-

### Etablissements publics

Prolongation d'ouverture pour une heure	5.-
Prolongation d'ouverture pour la deuxième heure	13.-
Prolongation d'ouverture pour la troisième heure	21.-

### Tâches de police

Fausse alarme agression / effraction	
> Intervention fausse alarme 1 <sup>ère</sup>	300.-
> Intervention fausse alarme 2 <sup>ème</sup>	600.-
Test éthylomètre dépassant la limite légale	60.-
Service circulation par agent et par heure	70.-
Service circulation par assistant de police et par heure	65.-
Intervention pour ouverture forcée véhicule – locaux	70.-/heure
Bagarre – trouble à l'ordre public – etc.	100.- à 200.-
Transport valeurs de fonds (tableaux, particuliers)	70.-
Accompagnement / transport	50.-
Conduite personne hôpital psychiatrique, en cas de récidive	100.-
Conduite personne dans locaux police cantonale ou chez le juge	50.-
Nettoyage / désinfection véhicule	150.-
Nettoyage par désinfection couverture	20.-
Désinfection de locaux	150.-
Conduite animaux refuge	50.-
Déplacement auto / km	1.50
Déplacement moto / km	1.-
Frais intervention en cas d'accident	200.-
Frais de recherches sauvetage et autre intervention	70.-/h

### Vente de documents (copies de rapports)

Copie de rapport	30.- à 200.-
Photocopie	15.- à 150.-
Croquis et plan (accident)	20.- à 1'000.-
Frais constat accident	200.-
Photographie pour autorités diverses	50.-
Photographie radar / feu	50.-
Photocopies diverses	2.-
Affichage aux piliers publics	5.-

### Fourrière/gardiennage

Cycles	5.-/jour
Motocycle	5.-/jour
Auto / véhicule léger	30.-/jour
Camion / véhicule lourd	70.-/jour
Remorque / caravane	20.-/jour
Ber	10.-/jour
Bateau	40.-/jour

### Parcomètres – horodateurs

Tarif horaire	0.80 à 5.-
Mise à disposition d'une case de stationnement, par jour	20.-
Délivrance d'un abonnement de parking	5.-
Délivrance d'un duplicata d'abonnement de parking	20.-
Macaron de parcage (sur zone définie), par mois	20.- à 150.-

### Emoluments divers

Attestation diverse perte ou vol	5.-
Attestation pour perte de document étranger	20.-
Déclaration perte ou vol	10.-
Plan de ville ou de commune	gratuit
Règlements communaux	10.-
Vente cartes CGN	2.-
Vente cartes CFF	2.-

### Objets trouvés - restitution

<i>Abonnement CFF - TL</i>	5.-
<i>Appareil de photo</i>	12.-
<i>Bijou en or</i>	9.-
<i>Bijou en argent</i>	6.-
<i>Lunettes médicales</i>	10.-
<i>Passeport</i>	5.-
<i>Permis de conduire</i>	3.-
<i>Porte-monnaie avec CHF 100.-</i>	5.-
<i>Portefeuille contenant CHF 500.-</i>	15.-
<i>Vêtement (valeur minimum CHF 50.-)</i>	5.-
<i>Clé</i>	3.-
<i>Natel</i>	10.-
<i>Montre-bracelet (valeur CHF 500.-)</i>	15.-
<i>Parapluie</i>	3.-

### Cimetière

Inhumation de corps, personne domiciliée à Lutry	gratuit
Personne décédée sur la commune mais n'y étant pas inscrite (décision municipale).	
➤ Enfants jusqu'à 7 ans	300.-
➤ Enfants de plus de 7 ans et adultes	600.-

Inhumation de cendres d'un défunt habitant ou décédé à Lutry, dans niche à la ligne, niche en concession, tombe à la ligne existante, tombe cinéraire, concession de corps, Jardin du Souvenir	gratuit
Idem pour un défunt n'habitant pas Lutry	100.-
Tombe en concession simple	2'000.- / 50 ans
Tombe en concession double	4'000.- / 50 ans
Tombe en concession triple	6'000.- / 50 ans
Renouvellement - prolongation	au prorata des années
Concession cinéraire pour une personne domiciliée à Lutry, niche simple	200.- / 50 ans
Idem, niche double	400.- / 50 ans
Renouvellement - prolongation	au prorata des années
Concession cinéraire pour une personne non domiciliée à Lutry, niche simple, (décision municipale)	400.- / 50 ans
Idem, niche double	800.- / 50 ans
Exhumation d'un corps ayant moins de 30 ans de sépulture	
➤ Autorisation et taxes communales	1'200.-
➤ Autorisation de l'Etat	100.-
➤ Médecin délégué et personnel nécessaires	300.-
➤ Supplément pour cercueil plombé	200.-
Exhumation d'un corps ayant plus de 30 ans de sépulture	300.-
Exhumation d'un cercueil plombé ayant plus de 30 ans de sépulture	
➤ Autorisation et taxes communales	300.-
➤ Médecin délégué et personnel nécessaire	300.-
Exhumation d'une urne	30.-
Réinhumation en concession d'un corps ayant moins de 30 ans de sépulture	200.-
Réinhumation d'un corps ayant plus de 30 ans de sépulture (ossements) uniquement en concession de corps	50.-
Réinhumation en concession d'un cercueil plombé ayant plus de 30 ans de sépulture	200.-
Réinhumation d'une urne cinéraire	30.-
Main d'œuvre pour creuse et remblayage	selon tarif horaire voirie
Autorisation pour pose de monument sur tombe en concession, à la ligne, cinéraire	20.-

## Port

Places d'amarrage dans le port	
Droit d'ancrage à l'intérieur du port (art. 44.1. du règlement du 06.08.1993)	230.-
2.40 x 5.60 m.	280.-
2.40 x 6.00 m.	310.-
2.40 x 6.50 m.	330.-
2.40 x 7.00 m.	390.-
2.40 x 8.00 m.	440.-
2.60 x 7.00 m.	420.-
2.60 x 7.65 m.	470.-
2.60 x 8.00 m.	480.-
2.80 x 6.00 m.	360.-
2.80 x 6.50 m.	430.-
2.80 x 7.50 m.	480.-
2.80 x 8.20 m.	530.-
2.80 x 8.50 m.	550.-
2.80 x 9.00 m.	590.-
2.80 x 9.50 m.	670.-
2.80 x 10.00 m.	690.-
2.80 x 10.50 m.	750.-
2.80 x 12.00 m.	880.-
2.80 x 12.50 m.	900.-
3.00 x 8.00 m.	550.-
3.00 x 12.50 m.	950.-
3.00 x 14.00 m.	1'080.-
Places de stationnement à terre 1.90 x 5.00 m.	140.-
Supports planches à voile et divers	100.-
Hivernage, du 15 octobre au 15 avril	260.-
Taxe d'entreposage journalier sur le quai Vaudaire dès le 1 <sup>er</sup> mai	20.-/jour
Visiteurs, bouées visiteurs dans le port et hors port, jusqu'à 3 jours par an	gratuit
Dès le 4 <sup>ème</sup> jour, par jour	30.-
Stationnement à terre ber - bateau par jour	5.- à 20.-/jour



Mise en fourrière

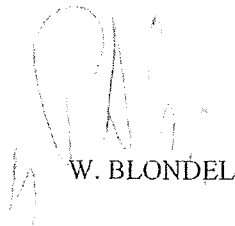
➤ Déplacement/évacuation et mise en fourrière d'une embarcation ou d'un ber	300.-
➤ Elimination en vue de la démolition par une entreprise spécialisée	selon tarif entreprise
➤ Occupation journalière de la fourrière	100.-
Frais de recherches administratives (tarif du 19 juillet 2004)	150.-

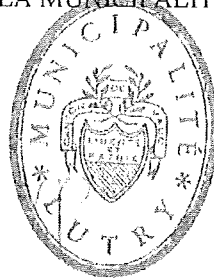
Adopté en séance de Municipalité le 14 mai 2007.


AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY

Le Syndic

Le secrétaire

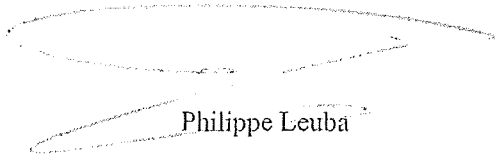
  
W. BLONDEL



  
D. GALLEY

*Le Chef du Département de l'Intérieur, Ce :*

Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du 16 octobre 2007  
l'atteste,

  
Philippe Leuba

